

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00083

Numéro SIREN : 421 808 346

Nom ou dénomination : AGIR - AUDIT ET GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt 14409

Désignation de l'entreprise : AGIR Audit et Gestion sarl [1 | 2 |]

Adresse de l'entreprise 293 Ave des Granges Bardes 01000 BOURG EN BRESSE Durée de l'exercice précédent * [1 | 2 |]

Numéro SIRET * 4 2 1 8 0 8 3 4 6 0 0 0 3 3

Néant
Exercice clos le 31/01/2022

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

		Brut				
		1	2			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Frais d'établissement † AB				
		Frais de développement † CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF				
		Fonds commercial (1) AH	453 800		453 800	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	59 439	37 183	22 256	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Terrains AN				
		Constructions AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	7 280	7 280		
		Autres immobilisations corporelles AT	392 816	337 854	54 962	
		Immobilisations en cours AV	7 500		7 500	
	Avances et acomptes AX					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
	Autres participations CU					
Créances rattachées à des participations BB						
Autres titres immobilisés BD						
Prêts BF						
Autres immobilisations financières † BH	23 100		23 100			
TOTAL (II) BJ		943 935	382 318	561 618		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL					
	En cours de production de biens BN	146 146		146 146		
	En cours de production de services BP					
	Produits intermédiaires et finis BR					
	Marchandises BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes BV					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)† BX	529 904	2 162	527 742		
	Autres créances (3) BZ	21 553		21 553		
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	200 000	9 500	190 500		
	Disponibilités CF	591 315		591 315		
Charges constatées d'avance (3)† CH		58 522		58 522		
TOTAL (III) CJ		1 547 441	11 662	1 535 779		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif † (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 491 376	393 979	2 097 397	
Renvois : (I) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :	
					6 947	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		AGIR Audit et Gestion sarl		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :48.000.....)	DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	503 877	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	238 535	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	795 212	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29 341	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	48 318	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	301 090	
	Dettes fiscales et sociales	DY	586 757	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EA	9 570	
	TOTAL (IV)	EB	327 110	
	TOTAL (V)	EC	1 302 185	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	ED	2 097 397	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EE		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IB		
		IC		
		ID		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IE		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IF			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IG	1 302 185		
		IH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		AGIR Audit et Gestion sarl				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	3 149 320	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		3 149 320	FK		FL	3 149 320
	Production stockée *					FM	(64 366)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	11 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	80	
	Autres produits (1) (11)					FQ	25	
							FR	3 096 726
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	692 894	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	79 608	
	Salaires et traitements *					FY	1 290 803	
	Charges sociales (10)					FZ	473 093	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	65 770
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	42	
						GF	2 602 209	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	494 516	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	61	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
						GP	61	
		Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	9 500	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 011	
	Différences négatives de change					GS	(1)	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
							GU	10 510
		Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	(10 448)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	484 068	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AGIR Audit et Gestion sarl		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	42 491		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	42 491		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)					HI	(42 491)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	116 692		
Impôts sur les bénéfices †			(X)	HK	86 350		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 096 787		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 858 252		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)					HN	238 535	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP		
			– Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	500	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	80	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	152 405	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	38 774	obligatoires	A9	113 631
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	38 774	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMENDES ET DONS 500				903			
FACT ANTERIEURES				3 823			
ACTUAL LOYER 2 ANS				18 700			
SOLDE CH LOCATIVES				19 065			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2022 dont le total est de 2 097 396,78 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 238 534,91 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement, dossier par dossier.

Lorsque le montant facturé est supérieur aux débours, l'écart est comptabilisé en produits constatés d'avance.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Les charges exceptionnelles concernent une actualisation de loyers et de charges locatives.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	489 379		23 860
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	7 280		
Autres install., agencements, aménagements	174 291		
Matériel de transport	36 593		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	158 803		23 129
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			7 500
Avances et acomptes			
TOTAL	376 967		30 629
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 100		
TOTAL	23 100		
TOTAL GENERAL	889 446		54 489

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			513 239	513 239
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			7 280	7 280
Autres install., agencements, aménagements			174 291	174 291
Matériel de transport			36 593	36 593
Matériel de bureau, informatique, mobilier			181 933	181 933
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			7 500	
Avances et acomptes				
TOTAL			407 596	400 096
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 100	
TOTAL			23 100	
TOTAL GENERAL			943 935	913 335

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	31 590	5 593		37 183
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 280			7 280
Installations, agencements divers	151 077	23 160		174 237
Matériel de transport	19 130	7 319		26 449
Matériel de bureau, informatique, mobilier	107 470	29 698		137 168
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	284 958	60 176		345 134
TOTAL GENERAL	316 548	65 770		382 318

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	5 593				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	23 160				
Matériel de transport	7 319				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	29 698				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	60 176				
TOTAL GENERAL	65 770				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	2 162			2 162
Autres dépréciations		9 500		9 500
TOTAL Dépréciations	2 162	9 500		11 662
TOTAL GENERAL	2 162	9 500		11 662
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières		9 500		
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 100		23 100
Clients douteux ou litigieux	6 947	-0	6 947
Autres créances clients	522 958	522 958	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	155	155	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	981	981	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	19 843	19 843	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1	1	
- Divers			
Groupe et associés	105	105	
Débiteurs divers	468	468	
Charges constatées d'avance	58 522	58 522	
TOTAL GENERAL	633 080	603 033	30 047
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	29 341	29 341		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	301 090	301 090		
Personnel et comptes rattachés	320 743	320 743		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 073	106 073		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	13 999	13 999		
- T.V.A.	138 826	138 826		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 115	7 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	48 318	48 318		
Autres dettes	9 570	9 570		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	327 110	327 110		
TOTAL GENERAL	1 302 185	1 302 185		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	59 825			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	48 318			

AGIR AUDIT ET GESTION
Société à responsabilité limitée au capital de 48 000 €
Siège Social : 01000 BOURG EN BRESSE
293 Avenue des Granges Bardes
421 808 346 RCS BOURG-EN-BRESSE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 OCTOBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 238 534,91 € comme suit :

Bénéfice de l'exercice	238 534,91 €
- Au titre du dividende prioritaire de premier rang à attribuer selon les statuts à la société AGIR TEAM DVLPT	67 693,00 €
- Au titre du dividende prioritaire de second rang à attribuer selon les statuts aux associés autres que la société AGIR TEAM DVLPT (à répartir au prorata de leur participation)	169 704,00 €
	<hr/>
Le solde soit	1 137,91 €
En totalité au compte « Autres réserves »	

Les dividendes ci-dessus seront mis en paiement à compter de la présente assemblée.

Pour les personnes physiques domiciliées en France, la société opérera, avant paiement de ce dividende :

- d'une part, une retenue à la source au titre des contributions et prélèvements sociaux conformément aux dispositions légales,
- et, d'autre part, une retenue à la source au titre du prélèvement forfaitaire sur revenus pour les associés n'ayant pas formulé une demande de dispense, conformément à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que :

- le montant du dividende distribué en 2019 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2019 (56 € par part sociale) s'est globalement élevé à 134 400 €, dont 14 280 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 120 120 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2020 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2020 s'est globalement élevé à 153 838 €, dont 14 790 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 139 048 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2021 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2021 s'est globalement élevé à 183 861 €, dont 16 065 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 167 796 € non éligible à cette réfaction.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 octobre 2022 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié exact

Julien DESBOTTES,

Cyriac BABAD